

EDITORIAL

Au diapason des standards internationaux

SIMULTANEE à sa promulgation hier par le Président Zine El Abidine Ben Ali, l'entrée en vigueur du Code des communications revêt une importance particulière, rien qu'en s'en tenant à l'intégration de la Tunisie, dès le 1^{er} janvier 2008, à la zone de libre-échange avec l'Union européenne.

En effet, ce profond aggiornamento législatif marque bel et bien le début d'une réelle mise à niveau caractérisée par une adaptation quasi immédiate aux normes et standards internationaux. Il faut dire que cette mise à niveau, tant attendue au demeurant, vient à point conforter certaines performances économiques qui ne sauraient durer et s'enrichir d'autres acquis que si elles sont généreusement servies par ce secteur-clé que sont les communications dans leur double acception technologique et pratique.

Car l'environnement éminemment concurrentiel dans lequel baigne désormais notre pays exige de nous un développement certain de tous les services offerts dans le sens surtout d'une plus nette diversification. Cette entreprise est d'autant plus aisée que la Tunisie a prouvé une réelle aptitude au double niveau de l'installation et de l'exploitation des réseaux les plus complexes qui – faut-il le rappeler – constituent autant de préalables à tout investissement durable.

A ce stade, le nouveau Code des communications définit plus clairement qu'auparavant – c'est-à-dire jusqu'à sa toute récente révision après son adoption successivement à la Chambre des Députés et à la Chambre des Conseillers – la responsabilité de chaque intervenant dont il préserve d'ailleurs tous les droits, conférant à l'instance nationale des communications un rôle important au niveau de la promotion stratégique de l'ensemble du secteur. De ce fait, l'apport de cette instance gagne en dynamisme et prend le relief qui doit être le sien, en cette période faste en mégaprojets et en gros investissements qui nécessitent, ici et maintenant, une infrastructure au moins égale en efficacité et en souplesse à celles prévalant dans les pays du reste de l'aire méditerranéenne.

Ouvrant très larges tous les horizons devant l'évolution des communications – une évolution exponentielle qui relègue à l'obsolescence bien des services à peine lancés et exploités, notamment pour ce qui est de l'ADSL –, la nouvelle législation mise en place vient en fait s'ajouter à tout un arsenal juridique ultramoderne, accroissant ainsi et d'emblée toutes nos chances dans le challenge à l'investissement et à l'exportation que la Tunisie, sous la sage conduite du Président Ben Ali, veille de près à en honorer tous les termes.

Force est de reconnaître que la proximité des grands réseaux qui traversent la Méditerranée dans tous les sens et lient entre eux tous les continents par toutes sortes de fibres optiques n'est que tout bénéfice dans ce mouvement d'émergence intégral, puisqu'il n'exclut aucun secteur.

Notre génie – car c'en est un – consistera toutefois à en tirer le meilleur profit, pour au moins agir positivement dans le sens d'une réduction de la fracture numérique.



Le Chef de l'Etat confère avec le Premier ministre

Le nouveau Code des communications : impulsion de l'emploi, promotion de la compétitivité et création d'entreprises

- *Promulgation de la loi portant révision du Code des communications*
- *Prorogation jusqu'au 30 avril 2008 du délai de bénéfice de l'effacement total des pénalités de retard dues au titre des cotisations au régime de sécurité sociale et de réparation des dommages causés par les accidents du travail et les maladies professionnelles*



Le Président Zine El Abidine Ben Ali a procédé, au cours de l'entretien qu'il a eu hier matin, avec M. Mohamed Ghannouchi, Premier ministre, à la promulgation de la loi portant révision du code des communications.

L'amendement de ce texte de loi vise notamment à adapter le cadre législatif régissant le secteur des communications aux impératifs de l'évolution croissante que connaît ce secteur et aux normes en vigueur à l'échelle internationale.

Le nouveau texte de loi vise également à conforter l'environnement concurrentiel au niveau de l'installation et de l'exploitation des réseaux. Il vise aussi à développer les services de communication et à dynamiser le rôle de l'instance nationale des communications.

Le Chef de l'Etat a réaffirmé à cette occasion toute l'importance qu'il attache à la promotion du secteur des technologies de la communication, s'agissant en particulier de la consolidation de l'infrastructure et de l'amélioration de la qualité des services. L'objectif recherché est de concrétiser les orientations fixées dans le programme présidentiel «Pour la Tu-

Le Chef de l'Etat confère avec le Premier ministre

Le nouveau Code des communications : impulsion de l'emploi, promotion de la compétitivité et création d'entreprises

nisie de demain», s'agissant, essentiellement, de la mise à contribution des larges perspectives qu'ouvre ce secteur en matière de création d'entreprises, d'impulsion de l'emploi et de promotion de la compétitivité du tissu économique, dans l'objectif de faire de la Tunisie un pôle régional dans ce genre d'activités porteuses.

Sur un autre plan, le Président de la République a signé un décret portant prorogation, jusqu'au 30 avril 2008, du délai de bénéfice de l'effacement total des pénalités de retard dues au titre des cotisations au régime de sécurité sociale et de réparation des dommages causés par les accidents du travail et les maladies pro-

fessionnelles.

En vertu de cette mesure exceptionnelle, les entreprises concernées bénéficient d'une nouvelle chance de régulariser leur situation et s'acquitter du principal de leurs cotisations et des dépenses y afférentes.

Cette mesure traduit le souci du Président de la République d'alléger les charges sociales qui pèsent sur l'entreprise, cellule de base en matière d'investissement et d'emploi.

Cette mesure vise, également, à permettre à l'entreprise d'honorer ses engagements, et à accélérer le rythme de recouvrement des cotisations sociales.

Le Président Ben Ali reçoit le ministre des Affaires étrangères

Prospecter les opportunités de coopération, d'investissement et de partenariat avec les groupements régionaux et internationaux

- *Le ministre des Affaires étrangères chargé de conduire la délégation tunisienne aux travaux de la 10^e session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine*
- *Renforcement du rôle de l'Institut diplomatique en matière de formation et de stratégie*

Le Président Zine El Abidine Ben Ali s'est intéressé, en recevant, hier matin, M. Abdelwahab Abdallah, ministre des Affaires étrangères, à la marche des activités du ministère et ses programmes d'avenir, à la lumière des échéances prévues aux plans régional et international.

Dans ce contexte, le Président de la République a recommandé de parfaire la préparation des réunions des commissions mixtes avec les pays maghrébins et arabes, de la réunion des ministres des Affaires étrangères du groupe du Dialogue 5+5, qui se tiendra à Rabat, les 21 et 22 janvier 2008, et de la réunion du dialogue entre l'Union du Maghreb Arabe et la troïka européenne. L'objectif est de prospecter les opportunités de coopération, d'investissement et de partenariat entre la Tunisie et ces groupements régionaux et internationaux.

Sur un autre plan, le Chef de l'Etat a chargé le ministre des



Affaires étrangères de conduire la délégation tunisienne aux travaux de la X^e session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine qui aura lieu à Addis-Abeba à la fin du mois de janvier 2008.

Le Président de la République a, par ailleurs, pris connaissance d'un rapport sur le programme de restructuration de l'Institut diplomatique, programme qui vise à renforcer le rôle de cet établissement en matière de formation et de stratégie.

Chambre des Députés – Débat sur l'agriculture

La Tunisie réalise sa sécurité alimentaire

- *La production des céréales sera portée à 27 millions de quintaux par an durant la prochaine quinquennie contre 20 millions de quintaux en 2006*

M. Habib Haddad, ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, a affirmé que la Tunisie réalise sa sécurité alimentaire et œuvre à atteindre l'autosuffisance dans plusieurs produits, notamment ceux de base.

Le ministre a ajouté lors d'un débat parlementaire sur «La sécurité alimentaire : objectifs et moyens» tenu hier au Bardo, sous la présidence de M. Foued Mebazaâ, président de la Chambre des Députés, que la Tunisie a pu réaliser sa sécurité alimentaire, conformément aux critères des Nations unies dans ce domaine, consistant en la disponibilité d'une offre alimentaire de qualité et régulière tout au long de l'année et un pouvoir d'achat du citoyen lui permettant d'acquérir les produits alimentaires.

Il a ajouté que la réalisation de l'autosuffisance demeure tributaire de l'adoption d'une stratégie à long terme axée sur l'utilisation des résultats de la recherche agricole, le renforcement de la production agricole, notamment l'intensification de la céréaliculture et la rationalisation de la consommation.

Il a noté que le pays est près d'atteindre l'autosuffisance dans le domaine du blé dur et de l'orge, précisant cependant qu'atteindre cet objectif pour le blé tendre demeure relativement difficile.

Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions présidentielles relatives à la céréaliculture, notamment celles décidées lors du Conseil ministériel tenu lundi, la Tunisie œuvrera, a-t-il précisé, à porter la

production des céréales à 27 millions de quintaux par an durant la prochaine quinquennie contre 20 millions de quintaux en 2006.

Il a précisé que la nature des terres agricoles et le climat du pays rendent 60% de ces terres semi-arides, outre le morcellement des exploitations agricoles et leurs superficies limitées (les prévisions tablent sur 6 hectares par agriculteur à l'horizon 2020), autant d'obstacles qui rendent la situation des grandes cultures encore plus complexe.

Il a appelé le consommateur à rationaliser la consommation afin de contribuer à l'effort national en matière de sécurité alimentaire qui constitue un facteur important dans la garantie de la souveraineté nationale.

M. Haddad a fait remarquer que le consommateur assume une responsabilité importante compte tenu de la hausse de la consommation nationale de céréales estimée à 220 kg par habitant et par an contre une moyenne mondiale de 157 kg par habitant et par an.

Il a noté que la réalisation de l'autosuffisance dépend du niveau de développement de la recherche agricole et de l'utilisation de ses résultats dans l'amélioration du rendement du secteur, affirmant que cette recherche a permis à l'agriculture tunisienne de produire 91% des semences et 100% des semences de blé.

Formation professionnelle

Répondre aux enjeux de l'étape marquée par la compétitivité et le démarrage de grands projets

- *Appel à Ben Ali à se porter candidat à la présidentielle de 2009*

M. Rafik Belhaj Kacem, membre du Bureau politique du Rassemblement Constitutionnel Démocratique et ministre de l'Intérieur et du Développement local, a présidé, lundi après-midi, la réunion du Comité de coordination élargi du RCD de Tunis-Médina.

Dans une allocution, le ministre de l'Intérieur et du Développement local a relevé toute l'importance que le Président Zine El Abidine Ben Ali attache à de pareilles rencontres du RCD qui offrent des opportunités de dialogue et de réflexion sur les ques-

tions vitales ayant trait au développement et au progrès du pays.

Il a fait observer que la consécration de cette réunion au système de la formation professionnelle reflète la volonté sincère qui anime le Président de la République de réunir toutes les conditions nécessaires pour remporter le défi de l'emploi qui constitue l'une des priorités absolues de son programme pour la Tunisie de demain. De même qu'elle traduit le rôle pionnier qu'assument les structures du RCD dans la mobilisation des énergies et des efforts en vue de relever

les défis du développement.

Le ministre a, dans ce cadre, mis en valeur les choix et constantes nationaux fixés par le Chef de l'Etat, tant au plan de la globalité du développement qu'à celui de la corrélation de ses dimensions économiques et sociales, soulignant les acquis et succès réalisés dans tous les secteurs depuis le Changement, succès qui ont permis à la Tunisie d'occuper une position privilégiée dans le peloton des pays émergents. Il a, d'autre part, insisté sur la nécessité de redoubler d'effort pour poursuivre la consécra-

Formation professionnelle

Répondre aux enjeux de l'étape marquée par la compétitivité et le démarrage de grands projets

• *Appel à Ben Ali à se porter candidat à la présidentielle de 2009*

tion de ces choix dans les divers domaines politique, économique et social, tout en veillant à sauvegarder les acquis du Changement et à contrer tous ceux qui tentent de les mettre en doute.

M. Rafik Belhaj Kacem a, dans ce sens, évoqué les réalisations accomplies au profit du secteur de l'éducation et de l'enseignement, notamment au niveau de l'égalité des chances pour tous les enfants de la Tunisie, appelant par la même occasion à mettre en place les structures et les programmes, et à diversifier les mécanismes pour garantir l'insertion des demandeurs d'emploi dans les circuits économique et social.

Il a, en outre, rappelé les réformes introduites sur le secteur de la formation professionnelle durant le Changement, réformes qui ont permis de promouvoir la législation, de consolider l'organisation et l'encadrement, et d'enrichir les programmes et les incitations, citant, à ce propos, l'augmentation aussi bien du nombre des centres de formation, qui est passé à 343 centres en 2007, que celui des

personnes formées qui s'élève aujourd'hui à 67.000, et il est attendu que ce nombre atteigne les 90.000 en 2008.

Le ministre a précisé que la prochaine étape sera marquée par de nombreux enjeux et défis qui seront engendrés par l'accélération du rythme des mutations économiques dans le monde, l'acuité de la concurrence et la nécessité de répondre aux besoins des entreprises tunisiennes en main-d'œuvre qualifiée, en spécialités demandées et en nombre suffisant pour les grands projets d'investissement qui seront réalisés dans le pays. Il a insisté sur le besoin, aujourd'hui, de progresser dans le sens de la concrétisation du système de la formation professionnelle, pour être au diapason de ces mutations et réunir les meilleures chances pour le succès de l'économie nationale.

M. Rafik Belhaj Kacem a appelé à déployer tous les efforts afin de mieux faire connaître les mesures relatives au secteur de la formation professionnelle, les importants encouragements et les incitations décidés par

le Chef de l'Etat pour la promotion et l'impulsion du secteur.

Il a, dans ce contexte, souligné l'importance du rôle dévolu aux différentes structures du RCD en matière de vulgarisation, sur la plus large échelle, des avantages du système de la formation professionnelle et des nouvelles mesures incitatives pour sa promotion, de manière à en faire une voie de succès pour la jeunesse.

Au cours de la réunion, des intervenants ont pris la parole. Ils ont salué l'intérêt constant que le Président de la République porte à ce secteur vital et central pour l'avenir de la Tunisie, faisant part de leur détermination à gagner ce pari, avec l'aide des diverses structures de base du RCD. Ils ont, par ailleurs, réaffirmé leur attachement à la direction clairvoyante du Président Zine El Abidine Ben Ali et à ses choix avant-gardistes, l'exhortant à se porter candidat à l'élection présidentielle de 2009, afin de poursuivre l'œuvre du Changement, sur la voie du progrès et de l'essor.

Conférence des directeurs des établissements pénitentiaires et de rééducation

Un rôle éminent dans la consécration de la primauté de la loi

M. Béchir Tekkari, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, a présidé, récemment, à La Manouba, la clôture de la conférence des directeurs des établissements pénitentiaires et de rééducation, en présence du gouverneur de la région, du directeur général des services pénitentiaires et de rééducation et des officiers et cadres administratifs.

Le ministre a mis, à cette occasion, l'accent sur l'importance particulière accordée par le Président Zine El Abidine Ben Ali aux cadres, officiers et agents des services pénitentiaires et de rééducation, pour les éminents services qu'ils rendent à la collectivité nationale et pour leur contribution à la consécration de la primauté de la loi.

Il a souligné, à cette occasion, la nécessité de redoubler d'effort en

matière de suivi psychologique et médical des détenus et d'accorder toute l'attention requise à leur situation pénale, en collaboration avec l'institution du juge d'application des peines. Il a, également, recommandé d'œuvrer en vue de faciliter la réinsertion des détenus dans la vie publique.

L'ordre du jour de la conférence a comporté plusieurs thèmes dont, notamment, la protection psychologique, sociale et médicale des détenus et les multiples programmes de rééducation mis en œuvre dans ce domaine.

Les participants ont souligné à cette occasion la nécessité d'accorder toute l'attention requise à la réinsertion des anciens détenus, dans le cadre des mécanismes mis en œuvre par la direction générale des

services pénitentiaires et de rééducation relevant du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme.

L'accent a été mis, également, sur la nécessité de renforcer la protection psychologique et mentale des prisonniers, en vue de leur permettre de s'adapter à leur situation carcérale.

Les participants ont, par ailleurs, appelé à promouvoir davantage les programmes de rééducation dans les domaines de la formation, de l'éducation, de la culture et des loisirs, de veiller à enrichir les programmes de formation professionnelle agricole dispensée aux détenus et d'assurer une exploitation optimale de toutes les opportunités offertes au niveau des ateliers de formation, afin de promouvoir davantage les activités de rééducation.

Tourisme – Mesures présidentielles

Relancer la croissance et améliorer le positionnement

• *Reconquérir les marchés traditionnels*

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenu, hier, au Centre de la presse internationale de l'ATCE, M. Khelil Lajimi, ministre du Tourisme, s'est appliqué à mettre en évidence la portée des mesures annoncées par le Président de la République lors d'un récent Conseil ministériel consacré au secteur touristique.

Le Chef de l'Etat avait, à l'occasion, ordonné l'élaboration d'une étude stratégique destinée à promouvoir notre tourisme à l'horizon 2016 et à lui assurer un meilleur positionnement à travers la mise en place d'un plan d'action visant à en améliorer le rendement.

Indiquant que la Tunisie a accueilli en 2007 plus de 6,7 millions de touristes totalisant des recettes atteignant 3.050 millions de dinars (+8%) et 37,4 millions de nuitées, le ministre du Tourisme a indiqué que les nouvelles mesures présidentielles visent à consolider et améliorer la stratégie nationale en matière de commercialisation du produit touristique tunisien, notamment sur les marchés européens traditionnels. La négociation avec les grands tour-opérateurs de contrats par objectifs sur une période de trois ans (2009-2011) est ainsi appelée à redresser la situation de certains marchés émetteurs ayant marqué une régression des flux de touristes vers la Tunisie. Sont particulièrement concernés les marchés allemand (-6,1%), britannique (-10,8%), espagnol (-9,2%) et italien (-4,3%), sachant que le marché allemand est en déficit de 500.000 touristes par rapport à ses records, totalisant en 2007 un total de 514.000 visiteurs seulement. Or, il se trouve que le touriste allemand dépense en moyenne pas moins de 500 euros par séjour en Tunisie hors transport et hébergement. D'où le bien-fondé de cette reconquête de nos marchés traditionnels qui coûtera à elle seule pas moins de 5 millions de dinars d'investissements promotionnels.

Le ministre a fait noter le bon comportement du marché français avec 1.300.000 touristes en 2007 et une progression de 8,2%. La France est ainsi le deuxième pays émetteur derrière la Libye (plus de 1.500.000 visiteurs) et devant l'Algérie (près d'un million). Et il se trouve, à ce propos, que les marchés limitrophes font l'objet d'un plan national devant les promouvoir, qui vise à la fois à développer le marché des appart-hôtels et des pensions, et à activer dans les pays maghrébins le rôle que peuvent jouer les agences de voyages en faveur de la destination Tunisie.

S'agissant de la mise à niveau du secteur hôtelier, le ministre a fait savoir qu'une enveloppe d'investissement de 80 millions de dinars lui a été consacrée, précisant que 48 hôtels totalisant 520.000 lits ont adhéré à ce programme, sachant que deux d'entre eux ont d'ores et déjà achevé leur plan de mise à niveau, lequel leur a permis une revalorisation de leurs tarifs à hauteur de 20%. Un bon point dans la lutte contre la tendance au bradage enregistré ces

dernières années.

Le ministre a également abordé la question de l'endettement pour expliquer que les fonds d'investissement mis en place dans l'esprit d'un éventuel rachat des hôtels qui s'avérerait dans l'incapacité de redresser leur situation de trésorerie constituent un recours ultime pour les cas impossibles à repêcher.

Traitant de la question de la qualité des services, M. Khelil Lajimi a mis l'accent sur les efforts entrepris par les pouvoirs publics dans ce sens, et sur l'impératif d'un renforcement des opérations de contrôle auxquelles sont soumises les unités hôtelières et touristiques aux fins d'améliorer le niveau des prestations.

Le ministre a indiqué que 9 hôtels ont fait l'objet d'une mesure de fermeture ainsi que 19 agences de voyages, ce alors que 250 hôtels et 150 restaurants ont été sanctionnés par un avertissement de la part des équipes de contrôle.

S'agissant des ressources humaines, le ministre a rendu hommage aux instituts et écoles de formation hôtelière, insistant au passage sur l'impératif d'une parfaite adéquation entre la formation et les attentes des professionnels du tourisme en parfaite harmonie avec les exigences du marché touristique et les aspirations des clients tunisiens comme étrangers.

Abordant le volet diversification du produit touristique, M. Lajimi a indiqué que les investissements représentent un élément essentiel de la politique nationale dans ce domaine, expliquant que notre marché est ouvert aux initiatives et que l'investissement touristique s'appuie essentiellement sur le privé. Le ministre a cité au nombre des activités porteuses en la matière le tourisme de santé qui totalise déjà 37 unités, et le golf qui bénéficie de 9 parcours en place, d'un parcours en phase finale de réalisation et de 5 grands golfs de niveau international en projet.

Le ministre a insisté durant sa conférence de presse sur les impératifs d'amélioration des rendements au niveau de nos différents produits touristiques. A propos du bradage des prix, il s'est adressé aux agences de voyages pour les mettre en garde contre une telle pratique, sachant que le budget promotionnel habituellement octroyé par l'Etat leur serait, dans ce cas, tout simplement retiré.

Corrigeant les propos d'un journaliste qui a traité nos hôtels de «*canards boiteux*», le ministre du Tourisme a estimé que «*les hôtels peuvent mieux faire*» mais qu'ils ont su se garantir un taux d'occupation de 51,6%, ce qui est honorable et nous fait oublier les tristes records atteints certaines années : 42% seulement pour certains hôtels.

M'hamed JAIBI

Programme national d'enseignement pour adultes

Assurer un développement humain global et garantir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous

• *Appel au Président Ben Ali à présenter sa candidature à la prochaine élection présidentielle de 2009*

M. Hédi M'henni, secrétaire général du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), a présidé, hier matin, à la Maison du RCD, l'ouverture de la conférence nationale sur «Le programme d'enseignement pour adultes : réalité et perspectives», organisée dans le cadre de la célébration de la Journée arabe de lutte contre l'analphabétisme.

Le secrétaire général du RCD s'est félicité, à cette occasion, des efforts déployés par les représentants des structures publiques et de la société civile, ainsi que par les militants du Rassemblement, en vue de soutenir et de consolider le programme national d'enseignement pour adultes, et de réaliser ses nobles objectifs humanitaires et sociaux, en toute harmonie avec la politique avant-gardiste du Président Zine El Abidine Ben Ali qui vise à assurer un développement humain global et à garantir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Il a, en outre, salué le rôle de premier plan qu'assument les associations et les organisations, signataires d'accords de partenariat avec le programme, dans le soutien des efforts de l'Etat pour lutter contre l'analphabétisme et diffuser les cultures modernes, notamment la culture numérique, devenue, désormais, le pari du présent et de l'avenir.

Evocant la Journée arabe de lutte contre l'analphabétisme, M. M'henni a mis l'accent sur les résultats positifs enregistrés par la Tunisie dans ce domaine, à la faveur de la vision prospective du Président de la République qui a, très tôt, pris conscience des dangers de ce phénomène et de ses répercussions sur le développement économique et social.

Il a, par ailleurs, passé en revue les mesures prises par le Chef de l'Etat, dans ce domaine, soulignant, en particulier, l'institution du principe de l'apprentissage tout au long de la vie et l'introduction de réformes fondamentales sur le secteur de l'éducation, outre la mise en place, en 1992, d'une stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme, qui a rapidement évolué pour devenir un programme national d'enseignement pour adultes.

Ce programme avant-gardiste, a-t-il indiqué, est parvenu à développer ses méthodes pédagogiques et ses programmes

éducatifs qui occupent, aujourd'hui, selon une évaluation réalisée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture (Unesco), le premier rang au niveau arabe, tant au plan de la forme que du contenu. Il a, également, réussi à mettre en œuvre un nouveau système d'enseignement pour adultes, basé sur la participation des diverses composantes de la société civile, l'ouverture sur les besoins du public ciblé et la diversification des méthodes d'enseignement.

Le secrétaire général du RCD a fait observer que malgré les performances accomplies dans le domaine de l'enseignement pour adultes en comparaison avec d'autres pays arabes, la Tunisie s'emploie à atteindre le niveau de l'excellence et à promouvoir ses réalisations à la lumière des objectifs civilisationnels fixés dans le projet du Changement, dans le but de rejoindre le peloton des pays avancés.

Il a affirmé que les grandes ambitions de la Tunisie commandent à ses enfants de persévérer dans l'effort et de militer davantage pour atteindre les objectifs assignés en matière de lutte contre l'analphabétisme et l'éradication de ses dernières poches afin que le pays occupe la place qu'il mérite dans le concert des nations.

M. M'henni a relevé que la Tunisie est parvenue en dépit de ses ressources limitées et grâce à sa direction judicieuse, à relever les plus grands défis et à franchir des pas considérables dans le sens du développement global, ce qui l'a placée aux premiers rangs des Etats émergents et lui a valu considération et estime du monde entier.

De leur côté, les participants ont exprimé leur attachement à la personne du Président Zine El Abidine Ben Ali et leur adhésion à ses choix d'avant-garde, l'appelant à présenter sa candidature à la prochaine élection présidentielle de 2009 pour poursuivre l'œuvre d'édification, de prospérité et de rayonnement, et promouvoir les différentes catégories et régions aux plus hauts niveaux.

Participation de toutes les composantes de la société civile

Les participants à la conférence nationale sur "La réalité et perspectives du Programme national d'enseignement pour adultes" qui s'est tenue, hier, à Tunis, ont recommandé de répertorier les analphabètes, de veiller à en actualiser la liste et de créer des cellules pour l'accueil et d'encadrement des apprenants dans les grandes entreprises économiques.

Il s'agit d'exploiter, également, les moyens audiovisuels aux fins de promouvoir le programme, de mieux faire connaître ses réalisations et de mieux sensibiliser les populations cibles.

Clôturant cette conférence, M. Ali Chaouch, ministre des Affaires sociales,

de la Solidarité et des Tunisiens à l'étranger, a indiqué que la stratégie nationale mise en œuvre depuis 1992 dans le cadre de ce programme a contribué au développement des méthodes adoptées de manière à permettre à la Tunisie d'entreprendre un nouveau mécanisme en matière d'enseignement destiné aux adultes basé sur la participation de toutes les composantes de la société civile et la diversification des méthodes d'enseignement.

Il a fait remarquer que la Tunisie œuvre, malgré les importantes étapes franchies dans le domaine de l'enseignement pour adultes, à atteindre l'excellence et à renforcer ses acquis en ré-

duisant le taux d'analphabétisme, d'ici fin 2009, à moins 1% pour les jeunes de moins de 30 ans et à 10% pour les populations actives en dessous de 60 ans d'âge.

Soulignant l'importance du partenariat dans la concrétisation des objectifs du programme, M. Chaouch a indiqué que la coopération avec le réseau de soutien et les partenaires du programme a été couronnée par des résultats positifs réalisés au cours du premier quinquennat au niveau de la sensibilisation, la mobilisation, le renforcement des activités de loisirs et la participation à différentes manifestations.

Dans les régions

Des milliers de jeunes arrachés à l'illettrisme

A Bizerte, il ressort des indications fournies que quelque 6.000 personnes ont échappé au monde cruel de l'illettrisme entre 2004 et 2007.

Le débat a porté notamment sur l'évaluation des résultats du programme dans la région, depuis 2004, et a fait ressortir que le taux d'analphabétisme à Bizerte est passé de 23,7% à 22,3%, soit une baisse de 1,4%.

L'accent a été mis sur la nécessité de toucher en priorité les analphabètes âgés de moins de trente ans, qui sont au nombre de 12.000 personnes sur un total de 98.451 analphabètes recensés dans le gouvernorat.

Au total 7.308 apprenants dont 1.639 âgés entre 15 et 29 ans, de la région, sont ciblés cette année. Ils se répartissent entre 149 centres dont 93 en milieu rural.

Quelque 206 enseignants dont 136 maîtres ayant été recrutés, à cet effet, via le Fonds national de l'emploi (FNE 21-21) dispensent les cours.

A Kairouan, les statistiques font état d'un recul de l'analphabétisme au taux de 14%, depuis le lancement du programme national pour l'enseignement des adultes passant de 44% à 30%.

Cependant, les efforts se poursuivent pour éradiquer ce fléau chez les jeunes de moins de 30 ans à l'horizon de 2009.

Le programme a concerné plus de 10.756 personnes dont 2.500 jeunes issus des régions rurales qui représentent 27% de l'ensemble des apprenants.

Ces derniers sont répartis sur 444 centres d'enseignement pour adultes animés par 618 enseignants, pour la plupart

des diplômés de l'enseignement supérieur ayant bénéficié d'une formation pédagogique spécialisée.

Le centre pilote de Barouta (Kairouan-Nord) constitue un pôle important pour une importante catégorie de jeunes ayant échappé à l'analphabétisme et ayant bénéficié de formation dans les domaines de la peinture sur soie, de la calligraphie, de la broderie et de la couture.

A noter que plus de 8.338 apprenants ont pu bénéficier du programme pour l'enseignement des adultes au cours de l'année scolaire écoulée.

A Siliana, le Comité de coordination du Rassemblement Constitutionnel Démocratique a organisé lundi un séminaire régional consacré à l'évaluation du programme d'enseignement des adultes et les moyens de le promouvoir davantage à la lumière des résultats enregistrés depuis le lancement de ce programme en 2000.

Plus 8.700 personnes réparties sur 195 centres dirigés par 198 cadres dont 94 diplômés de l'enseignement supérieur ont profité de ce programme dans le gouvernorat de Siliana pour l'année scolaire en cours.

Les participants au séminaire ont, à cette occasion, loué ce programme initié par le Président Zine El Abidine Ben Ali et dont l'objectif est de faire reculer de 10% le taux d'analphabétisme à l'horizon de 2009 et de promouvoir les ressources humaines dans ce domaine.

Des primes d'encouragement aux associations spécialisées et des attestations aux lauréats ont également été distribuées à cette occasion.

Polarisation, apprentissage et suivi, trois phases cruciales

Après sept ans d'action et de combat contre l'analphabétisme dans le pays, le programme national d'enseignement pour adultes est parvenu aujourd'hui, à force d'un arsenal de techniques pédagogiques, à libérer au total plus de 371.000 apprenants et apprenantes, soit en moyenne 54.000 bénéficiaires par an. Un bilan qualifié de très satisfaisant par rapport à celui réalisé avant le Changement et qui ne dépassait guère, à l'époque, les 4.000 apprenants chaque année.

Les objectifs majeurs tracés pour l'étape à venir s'annoncent, ainsi, prometteurs. Ils consistent essentiellement à ramener le taux national d'analphabétisme à 10% pour ceux âgés de moins de 60 ans et à moins de 1% chez les jeunes, d'ici 2009. Du reste, les prévisions générales tablent, somme toute, sur l'alphabétisation de 350.000 apprenants. Ce sont là les points-phare d'un parcours dont les premiers pas ont commencé à se confirmer en avril 2000, au cours duquel un ensemble d'acquis et réalisations ont été bel et bien accomplis. Ainsi, lors d'un séminaire national tenu, hier matin à Tunis, à l'occasion de la Journée arabe de lutte contre l'analphabétisme, célébrée le 8 janvier de chaque année, une pléiade de responsables et d'intervenants ont débattu des réalités et des perspectives de ce programme.

M. Hatem Ben Othman, coordinateur national de ce programme, n'a pas manqué, à cette occasion, de passer en revue les étapes cruciales franchies au bout de sept ans, les méthodes d'apprentissage adoptées et les principaux défis à relever dans les années à venir. Il

a rappelé que la création de ce programme s'inscrit dans le projet civilisationnel du Président Ben Ali, dans le droit fil de l'édification de la société du savoir, où chacun a le droit à l'apprentissage à vie. Il vient répondre aux orientations principales de la communauté internationale faisant de 2003-2012 la décennie de l'alphabétisation sous les bons auspices de l'Unesco. Et M. Ben Othman d'ajouter que le programme d'enseignement pour adultes ne cesse de marquer des points sur le plan aussi bien quantitatif que qualitatif. Chiffres à l'appui, il a pu polariser au cours des deux dernières années plus de 304.000 apprenants dont près de 121.000 ont été libérés du carcan de l'ignorance. Selon lui, l'actuelle saison scolaire a enregistré l'inscription de 186.807 nouveaux bénéficiaires dans 4.879 centres d'enseignement, où les cours d'apprentissage sont assurés par près de 6.000 instituteurs contractuels dont 3.917 diplômés du supérieur.

Un tissu associatif agissant

Par ailleurs, il a souligné que les campagnes de sensibilisation et de polarisation menées tous azimuts ont été appuyées par un tissu associatif actif et agissant et un réseau de partenaires efficace qui font de l'action sur le terrain et des efforts de communication directe une mission prioritaire. D'où la nécessité de redoubler d'efforts pour toucher les différentes catégories sociales, notamment les jeunes et les femmes issus des zones rurales. Autres bénéficiaires ciblés, les ouvriers et les travailleurs

relevant du secteur public.

De son côté, M. Yahia Saïbi, haut cadre de l'Alecco, a loué l'expérience tunisienne en la matière, tout en exprimant sa considération pour l'intérêt qu'accorde le Chef de l'Etat à la question de l'apprentissage des adultes. Selon le rapport de l'Alecco présenté à l'occasion, les pays arabes comptent, aujourd'hui, 335 millions d'habitants dont 94,5 millions d'analphabètes au total, soit une moyenne globale estimée à 29,7% et dont la majorité se situe entre 15 et 45 ans. Ce qui mérite plus de coordination et de conjugaison pour atténuer les impacts de ce phénomène.

Par ailleurs, les travaux du séminaire ont débouché sur une série de recommandations. Il s'agit, notamment, d'intensifier l'encadrement des intervenants et associations partenaires, de développer le système des primes et encouragements au profit des apprenants, d'optimiser le rôle des cellules de polarisation, d'assurer le suivi pour garantir le non retour à l'illettrisme et de généraliser les centres pilotes d'enseignement afin de consolider les aptitudes professionnelles. Il est également question de faire passer le rôle des associations du stade de soutien à celui de partenariat, d'exploiter à bon escient les conventions de coopération déjà établies et de hisser le processus d'apprentissage à un système d'enseignement indépendant et autonome tout en valorisant les certificats d'éducation sociale obtenus.

Kamel FERCHICHI

CULTURE

THÉÂTRE

L'écriture théâtrale de Samir Ayadi

Monologues intérieurs et flux de conscience

Par Ali BEN LARBI

Fortement imprégné des thèmes et des règles de la tragédie grecque, Samir Ayadi construit ses ouvrages littéraires et ses pièces théâtrales sur une vision de l'incommunicabilité et de l'amour impossible ou coupable. Autant de thèmes récurrents qui reviennent dans ses trois dernières pièces théâtrales (présentées successivement de novembre à décembre 2007), par trois metteurs en scène et différents comédiens, surtout comédiennes, et compagnies théâtrales, à savoir King Khémaïs de Jamil Joudi et Halima Daoud (Théâtre Al-Chirâa), puis Une nuit à la Goulette, de Mounir Al-Argui et Leïla Chebbi (théâtre Al-Oufouk) et enfin Harr Al Dhalam (Brûlante obscurité) de Mounira Zakraoui et Dalila Meftahi, (Théâtre An-Nass).

Trois textes à plusieurs dénominateurs communs, aux mêmes interrogations et interpellations des mythes et des satires qui prennent comme point de départ une phrase empruntée à des personnages découplés qui souffrent d'une incapacité à communiquer ou à éprouver de la sympathie, voire de la compassion, s'affrontant durant les mêmes nuits violentes et se retrouvant pendant les mêmes matins pâteux.

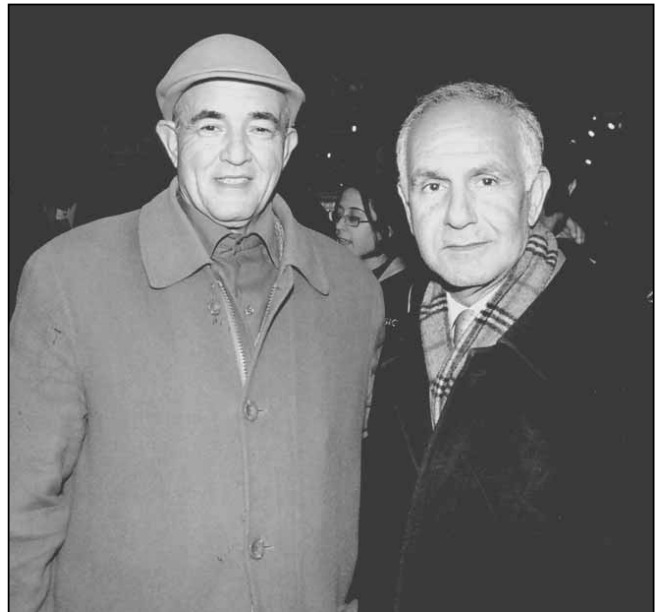
Plus les explications des personnages s'échaudent, plus les liens familiaux, voire l'amour, s'écroulent devant le spectacle de la multitude de détails qui les séparent. Tout se dit : les mots de l'amitié, de la souffrance, de la haine, du mépris, de la colère... Mais une intonation, un oui ou un non, quelques mots plus ou moins fouillés semblent tout remettre en question, même les parentés les plus solides et les liens d'amitié ou d'amour indestructibles. Une unique parole peut renverser un univers.

C'est une technique omniprésente chez Samir Ayadi, depuis *C'est une autre Faust* jusqu'aux œuvres récentes (Antigone, cœur de pigeon, une nuit à la goulette, brûlante d'obscurité...) en passant par *Sindbad* et *Sabra*.

Rompant, après «*Atchane ya sabaya*», avec les codes de la narration classique, à la limite du déclamatoire, qui posent le monde extérieur comme une réalité unique et incontestable, Samir Ayadi a choisi de montrer désormais le réel à travers les filtres d'une subjectivité changeante.

Cette nouvelle technique développée est celle dite du «monologue intérieur». Technique initiée au siècle dernier par Edouard Dujardin dont il est le précurseur en littérature à travers son personnage Daniel Prince, qui exprime par phrases brèves l'ensemble de ses sentiments.

C'est une technique censée exprimer le cheminement désordonné de la pensée intime d'un point de vue intérieur du personnage mais aussi du point de vue le plus proche de son inconscient de façon à donner l'im-



Samir Ayadi (à gauche) et Abdelkarim Berrchid dramaturge marocain

pression du tout venant. Les dialogues, même absurdes, tissent les liens, fussent-ils cruels, entre les êtres. Ils ne servent souvent qu'à donner la réplique. C'est une dialectique des contraires qui est en œuvre.

Cette technique a été développée plus tard pour la libération du «flux de conscience», d'abord par Virginia Woolf puis par Faulkner et Joyce et plus tard par les adeptes du *Nouveau Roman* (M. Butor, N. Sarraute, Alain Robbe-Grillet). Mais celui qui l'adopta au théâtre est incontestablement Pinter, même si Samuel Beckett y excella dans ses premières œuvres, notamment *Fin de partie* où sous la simplicité des dialogues se cachent des références littéraires et culturelles.

Tout lecteur et spectateur averti, rompu à la lecture et pourvu de curiosité intellectuelle, trouve dans l'œuvre de Samir Ayadi du déjà lu, *Ulysse* de Joyce, *La modification* de Butor, *Pour un oui pour un non* de Sarraute, *La jalousie* d'Alain Robbe-Grillet, *Le gardien* de Pinter, et même du déjà vu *Qui a peur de Virginia Woolf?* d'Albee, ou les films de Joseph Losey (notamment *The servant* dont le scénario a été écrit par Pinter).

Samir Ayadi, qui a assimilé ces techniques d'écriture et en a adopté déjà la démarche au niveau de sa création littéraire, a sûrement fait œuvre de novateur en personnalisant son écriture dramaturgique contemporaine. Mais son style, plus que beckettien, reste un

CULTURE

THÉÂTRE

L'écriture théâtrale de Samir Ayadi

Monologues intérieurs et flux de conscience

Par Ali BEN LARBI

zeste teinté de Pinter.

Car, comme ce dernier, Samir Ayadi ramène le théâtre à sa base élémentaire: la pièce close dans le temps et l'espace et les dialogues imprévisibles où les êtres (les personnages) sont livrés les uns aux autres.

Avec un minimum d'intrigue, le drame surgit de la lutte et du jeu de cache-cache dans la confrontation verbale.

Sous le bavardage des personnages se creuse l'abîme, se révèle le drame et pointe la réconciliation des êtres, du reste vite compromise.

Les personnages semblent privés de tout ancrage, même s'il existe entre eux des liens familiaux et sociaux. Il en est ainsi des demi-sœurs dans *Une nuit à La Goulette*, de Khemaïs et son régisseur dans *King Khemaïs*, de la mère et de la présumée bru, dans *Brûlante obscurité*. Leurs relations sont de ce fait imprévisibles et sont tissées par d'obscurs désirs, nouées et dénouées par d'étranges mouvements de domination physique, psychologique, voire sexuelle. Les couples sont toujours découplés par l'absence continue du mari. Celui dont on parle toujours et qui ne brille que

par son absence. C'est un fait obsessionnel chez Samir Ayadi. De façon à ce qu'à l'intérieur de ces situations, les plus ordinaires, plane toujours la menace d'une brusque explosion de violence très vite perturbée par les silences, les redondances qui témoignent d'une extrême réticence du fait de dire à soi et à autrui, de l'idée de l'existence d'une identité ou d'un lien. De même qu'est dénoncée comme illusoire, fastidieuse, l'idée de la communication qui se trouve ainsi battue en brèche.

Ces personnages sont ainsi broyés et vaincus par des forces tyranniques, aveugles et terrifiantes. Tout se ligue contre eux et tout les condamne au même sort que celui du professeur Taranne d'Arthur Adamov.

Le théâtre de Samir Ayadi témoigne ainsi de choses vivantes qui bouillonnent en nous, croit en l'homme parce qu'il recèle d'ineffables beautés, d'espérance et d'innocence, encore enfouies dans sa vie. C'est un théâtre profondément représentatif de toute solitude et détresse humaines.

A.B.L.

Un beau texte servi par une bonne performance des comédiens

Comme les autres pièces de Samir Ayadi, *Une nuit à La Goulette* est aussi une suite de monologues intérieurs et de flux de conscience. Ceux de Maram (Leila Chebbi) une femme qui a tué dans sa tête le mari (Magid) on ne sait trop comment, sans en être définitivement débarrassé (par mort naturelle, suicide ou par tout simplement abandon...)

Toujours est-il qu'il n'en reste que le souvenir des phrases ou des scènes empruntées à sa vie ou à son passé antérieur. Maram vit seule dans un appartement à La Goulette en face de la mer en compagnie de sa fille Maliha (Wahiba Rabah), rejeton du père absent. La nuit est l'unité de

temps et l'appartement est l'unité de lieu où se déroulent les actes de la pièce. L'unité d'action est égale presque assurée.

Alors qu'elle s'apprêtait avec sa fille à aller dormir, après avoir mis en place les emplettes nécessaires pour accueillir le lendemain matin, comme il se doit, le sacrifice du mouton de *l'Aïd El Kabir*, elle reçoit une visite impromptue.

Mortes de peur, face à l'insistance du visiteur de minuit, et surtout ses manières rustres de frapper à la porte, la mère et la fille barricadent la porte à l'aide du divan et des fauteuil du salon et vont s'enfermer dans la chambre à coucher de Maram. Le visiteur réussit à enfoncer la

porte. Butant sur les barricades, il tombe inerte projeté au milieu de la scène.

Tout de suite après, entre par la porte enfoncée une jeune dame (Ameni Belaj), artiste jusqu'au bout... des ondes et des rondes des chaînes de TV libanaises.

Empruntant faussement l'accent libanais, se trémoussant, en décolleté et robe avec fente qui lui découvre les cuisses, désinvolte, voire désopilante, elle donne toute l'apparence d'un *show girl* qu'on dirait qu'elle sort dare-dare d'une revue de M^{me} Artur. Si sûre d'elle-même qu'elle piétine, en entrant, le corps étendu du visiteur et va s'installer dans un fauteuil, poursuivant ainsi ses remontrances. Les hôtes de la mai-

CULTURE

Un beau texte servi par une bonne performance des comédiens

son, Maram et Maliha, quittent leur traque pour épier les visiteurs

Elles les reconnaissent vite, Mahmoud l'aveugle (Mohamed Ali Dammak) ami de longue date et Mahbouba la bédouine qui se prénomme maintenant Mina, demi-sœur de Maram. La machine à remonter le temps se met en branle. Tout passe au laminoir. Les histoires enfouies ressortent. Les souvenirs amers des relations familiales mal assumées, les trahisons, les trahisons, les adultères inavoués, les rejets partagés par les protagonistes s'égrènent dans un chapelet d'injures et de calomnies rejetées et reniées de part et d'autre.

Tout au long d'une nuit, ils vont tous les trois dévider sans désespérer leur rosaire, sans s'embarrasser même de la présence de la même dont les apparitions sur scène confondent Mahmoud dans ses piètres pasquinades, ses titubations ignobles, ses titillations penaudes, ses vilaines duplicités et ses attitudes ébouriffantes. Une longue et violente nuit qui ne s'achève qu'avec l'appel à la prière de l'Aïd accompagné des bêlements des moutons conduits au sacrifice, et du benoît bel canto de Maliha qui pastiche juste les airs d'une musique surgie des tréfonds de l'âme.

Maram qui, après avoir vidé sa querelle avec la surnommée Mina, s'est retournée vers Mahmoud pour lui réciter ses quatre vérités, se détache pour admirer le lever du soleil sur la mer après s'être délectée des moments forts de l'aurore, ce temps évanescents où disparaissent pendant des secondes les chants des oiseaux de nuit pour laisser place au chant levant du rossignol.

Leila Chebbi a si bien interprété le rôle de Maram que l'on a bien l'impression qu'il ne fût créé que pour elle. Sa présence sur scène rend bien ses connivences avec les subtilités du rôle, à la limite aussi bien des crises de colère qu'aux envies forcenées que lui enseigne son passé lourd de compromission et de forfanterie. À elle seule, le spectacle lui doit sa magnificence.

Par ailleurs, la farandole de Ameni Belaj dans le postiche de la call-girl exprime toute la maïeutique de l'œuvre de Samir Ayadi. Elle était bel et bien le magnolia de la soirée. Son expression personnelle dépouillée et développée au contact des ateliers créatifs de l'Isad l'a bien aidée à réussir une interprétation magistrale du rôle qui lui était imparti et qu'elle a si bien intériorisé que l'on ne pouvait démêler le vrai du faux. Si bien qu'elle ne put éviter de tomber légèrement dans l'excès. Mais avec le rodage du rôle, elle pourra sûrement finir par en élaguer les fioritures et les poncifs inadé-



Leila Chebbi et Mohamed Ali Dammak, dans «Une nuit à La Goulette»

quats.

Mohamed Ali Dammak a excellé de son côté dans le rôle de Mahmoud et a montré par son interprétation époustouflante que les limites de son talent ne sont pas encore atteintes.

Wahiba Rabah (fille de Leila Chebbi) a produit un effet de maître pour un coup d'essai. Sa prestation et son timbre de voix ne sont pas passés inaperçus.

Mounir El Argui a livré une mise en scène bien en rapport avec l'esprit du texte, même si elle fut statique sur le plan des décors et de la lumière. Ses variations scéniques et les rotations des jeux de rôle ont par contre ébloui le spectateur et mis les comédiens dans une dynamique évolutive.

En somme, un spectacle qui fait bien honneur au théâtre tunisien.

A.B.L.

Une nuit à La Goulette de Samir Ayadi
Mise en scène de Mounir El Argui
Interprétation de Leila Chebbi, Ameni Belaj,
Wahiba Rabah, Mohamed Ali Dammak

CULTURE

MUSIQUE

Jean-Pierre Bertrand au Centre International d'Hammamet

Un Boogie-Woogie bien gentil

Dar Sébastien a accueilli samedi dernier un récital de Boogie-Woogie. *«Je ne veux pas vous faire la leçon. Mais il est important de savoir qu'au début du siècle dernier, des pianistes noirs développent, dans des campements d'ouvriers au sud des Etats-Unis, une forme plus rapide rythmée du Blues. Les deux mains sont parfaitement synchronisées et pourtant chacune suit une cadence différente»*, explique le pianiste Jean-Pierre Bertrand avant de commencer à jouer. En terme, plus exact, ce style se caractérise par un accompagnement basé sur les accords du Blues (12 mesures) et joué en obstinato (croche poitée-double croche) inlassablement répété à la main gauche tandis qu'à la main droite le pianiste brode des variations improvisées sur la trame harmonique du Blues.

Le Centre International d'Hammamet a confié cette soirée à un artiste considéré par les médias et le public comme l'un «des meilleurs pianistes de Boogie-Woogie en France».

Jean-Pierre Bertrand est aussi organisateur et producteur des «Nuits Jazz et Boogie piano» à Paris et du «Beaume Blues Boogie festival», en Bourgogne, festivals internationaux qui réunissent chaque année à Paris et à Beaune, les meilleurs pianistes mondiaux de ce genre. Sans oublier qu'il est également créateur d'événements pour entreprises et pour particuliers

D'un autre côté, ce pianiste est connu par sa façon très personnelle d'adapter les standards du jazz sans perdre le swing. Son répertoire est composé de nombreux classiques du Boogie comme Chicago Breakdown, Yancey Special, Honky Tonk Train Blues, Boogie-Woogie Stomp, Pinetop's Boogie... ainsi que de thèmes de Jazz Nouvelle-Orléans ou traditionnels comme Swanee River Boogie, All of me, The Sheik of Araby, Margie ou encore My Blue Heaven...

Durant environ une heure et demie, Jean-Pierre Bertrand alterne commentaires sur les origines des morceaux interprétés, anecdotes et jeu, avec de temps en temps une touche d'humour *«pour détendre l'atmosphère»*. Il va jus-



qu'à dépasser le clavier et frapper sur la coque pour maintenir le rythme et pour chauffer la salle.

Sans aucun doute, cet artiste maîtrise parfaitement des techniques de ce style extrêmement rapide et complexe. Il a beau varier les styles et les tempos. Il a beau chercher à plaire et à séduire par tous les moyens l'assistance venue nombreuse. Il a essayé de leur faire danser autant par les notes que par des «Haléaléaléo» qu'on scande, à la fin. Le public a applaudi. Mais ses manières sont de notre point de vue un peu trop frivoles et ses longs discours, utiles pour certains, alourdissent plus qu'elles détendent l'atmosphère. En somme, une soirée «gentille», bien trop gentille à notre avis.

Hela HAZGUI

FOOTBALL

Hier à Radès – Tunisie-Zambie : 1-0

Chikhaoui au sommet de son art...

L'équipe de Tunisie s'est tout particulièrement mise en évidence en deuxième mi-temps avec l'apport de Chikhaoui, auteur d'un but de haut niveau

Stade 7-Novembre de Radès. Tunisie-Zambie : 1-0. Score à la mi-temps : 0-0. Temps beau. Pelouse en bon état. Public moyen. But marqué par Chikhaoui (73'). Arbitrage de Mohamed Bichari (Algérie)

Tunisie : Mathlouthi, Felhi, Bekri (Chikhaoui), Jaïdi (Ben Frej), Ghezal, Mériah, Ben Saâda, Nafti (Zouaghi), Traoui, Santos (Ben Dhifallah), Chermiti (Mnari)

Zambie : Kalilo Kaconge, Christopher Katongo, Francis Kasonde, William Chiniama, Billy Mwanza, Hichani Himonde, Ian Bakala, Issac Chanza, William Njobyu, Emmanuel Mayoka (Jacob Malango), Collins Mdesuma (Felix Catongo).

Les matches de préparation servent à quelque chose. Tout particulièrement à l'amélioration des automatismes. L'équipe de Tunisie a et aurait certainement toujours besoin de conforter son rendement et son jeu collectif dans le but de favoriser les meilleurs choix susceptibles de lui permettre de s'exprimer pleinement et dans le registre le plus adéquat. On ne manque pas aujourd'hui comme on l'a vu hier lors de la deuxième ré-



Chikhaoui, de plus en plus l'homme orchestre de la sélection

pétition face à la Zambie de retenir la nécessité de mettre en place une équipe, un esprit de groupe et de solutions d'ordre individuel. Plus que jamais, la star ne peut et ne devrait être que l'équipe.

Le match d'hier devrait forcément répondre à ce genre d'exigence. On ne manque pas d'ailleurs de mettre en évidence cette tendance à se partager les rôles sur le terrain, même si les solutions n'étaient pas la

plupart du temps à la hauteur des aspirations. Assurément, il manque encore quelque chose à l'équipe et les matches de préparation de ce genre devraient servir à combler les défaillances. La prestation d'hier laisse à penser que la sélection telle qu'on a pu la voir s'exprimer hier sur le terrain aurait certainement besoin de travailler encore davantage.

Meilleure évolution

Travailler tout en appor-

FOOTBALL

Hier à Radès – Tunisie-Zambie : 1-0

Chikhaoui au sommet de son art...

L'équipe de Tunisie s'est tout particulièrement mise en évidence en deuxième mi-temps avec l'apport de Chikhaoui, auteur d'un but de haut niveau

tant les retouches nécessaires pour une meilleure évolution et un comportement plus inspiré. Notamment au milieu de terrain où on devrait, d'une façon ou d'une autre, trouver les solutions.

Ces solutions n'étaient pas faciles à trouver tout au long de la première période du jeu. Une mi-temps dans laquelle on n'avait enregistré qu'une seule occasion de but. Celle à travers laquelle Seif Ghezal aurait pu ouvrir le score suite à un bon centrage de Meriah. Sa reprise de la tête passe cependant au-dessus des buts adverses.

On retrouve les repères

À la reprise, les rectifications semblaient plus que nécessaires. Lemerre pense tout d'abord à la défense avec des changements non seulement de joueurs, mais aussi de postes. Ainsi, Felhi retrouve son poste habituel à l'axe central après que Jaïdi a laissé sa place à Sabeur Ben Frej. Ce dernier intègre le flanc droit. Quelques minutes plus tard, Meriah, qui évoluait jusque-là dans un rôle inutile, est reconverti sur le flanc gauche, c'est-à-dire son poste de prédilection après que Chermiti a été remplacé par Mnari et que Bekri a laissé



Chawki Ben Saâda a été très utile sur le plan tactique en fixant trois adversaires

(Photos M. HMIMA)

sa place à Chikhaoui.

Réajustement

Ce réajustement permet à l'équipe de retrouver sa verve et surtout une véritable raison d'être sur le terrain.

L'apport des joueurs incorporés a été déterminant, surtout celui de Chikhaoui dont la marge de progression est plus que significative depuis qu'il est passé dans le monde du professionnalisme.

Ainsi, à la 73^e minute, il a réalisé une prouesse à la

fois mentale et technique qui lui a permis d'ouvrir le score de la manière la plus intelligente : le gardien zambien attendait un centrage et il retrouve le ballon dans les filets.

Si l'on voudrait parler de la prestation de l'équipe de Tunisie, l'on ne peut que retenir que celle de la deuxième mi-temps au cours de laquelle on a pu tout au moins enregistrer de bonnes combinaisons de jeu, une meilleure inspiration et, surtout, des choix et des options tactiques plus convaincants.

Jallel MESTIRI

FOOTBALL

Le jeu et les joueurs

Rigueur et anticipation

Le onze tunisien a dominé la rencontre de bout en bout. Mainmise sur l'entrejeu, monopolisation du ballon, rythme et pressing pouvaient sceller le sort de la rencontre dès la première période n'eût été une certaine indigence offensive. Toutefois, le jeu en bloc de la Tunisie a permis d'user l'adversaire et de porter l'estocade en seconde période.

Défense

Outre Mathlouthi, auteur d'une belle parade, la défense s'est globalement bien comportée avec des flancs animés par Bekri à gauche, Felhi à droite, le tout chapeauté par le duo Ghezal-Jaïdi dans l'axe. Wissem Bekri a convenablement couvert son couloir. Il a apporté son concours en phase de relance, outre une bonne couverture en phase de repli. Radhouan Felhi n'est pas en reste. Appliqué et vigilant, il a tenté de piquer vers l'axe et de combiner avec les relayeurs de l'entrejeu. L'axe inédit de la sélection composé de la paire Ghezal-Jaïdi s'est distingué par son assurance et sa complémentarité. Evoluant très près l'un de l'autre, les deux défenseurs axiaux sont à créditer d'une bonne sortie et la défense en ligne tunisienne a rempli convenablement sa mission. L'entrée de Ben Fradj a apporté de la fraîcheur au couloir droit. Son aptitude à créer le surnombre tout en assurant le repli est à saluer.

Milieu de terrain

Un entrejeu inédit avec une association de trois récupérateurs et d'un animateur a



Mehdi Nafti a lui aussi apporté sa rigueur mais aussi sa bonne contribution sur le plan de la relance

eu du mal à entrer dans le match. Nafti et Meriah au ratisage, Traoui au quadrillage et Ben Saâda au relais offensif ont cependant contribué à confiner les Zambiens dans leur périmètre de jeu, tout en alertant tantôt Santos dans la profondeur et Chermiti dans le dos des défenseurs adverses. Nafti a convenablement muselé l'ailier droit zambien Collins, le privant de ballon, alors que Traoui a tenté de varier les services vers les côtés. Au niveau de la construction, Ben Saâda a peiné pour se défaire du marquage mais son jeu court et rapide est tout de même à relever, outre sa générosité sur le terrain. L'entrée de Mnari et Chikhaoui a donné une toute autre tour-

nure à la rencontre. Mnari par son métier, sa faculté à poser le jeu et Chikhaoui par ses accélérations, sa fantaisie et sa vista ont fait la différence.

Attaque

Le tandem offensif, composé de Chermiti et Santos, a alterné le bon et le moins bon. Santos, mobile à souhait, s'est certes distingué par ses appels et ses contre-appels mais il a manqué de concentration à l'approche des buts. Chermiti s'est distingué par son abattage et ses courses effrénées sans pour autant faire preuve d'opportunisme dans les seize mètres adverses.

K.K.

FOOTBALL

EGSG

Tarak Salem signe pour 6 mois

Hamza Ladab contacté par l'ESS

Après avoir laissé partir Ahmed Kanchil pour divergences financières, EGSG est arrivé à un accord avec Tarak Salem qui vient de signer pour 6 mois. C'est un come-back de ce meneur de jeu qui sera d'une grande utilité pour un entrejeu où Mhamedi ne peut pas supporter la lourde tâche des manœuvres offensives. Le mercato des Gafsiens passe à la vitesse supérieure et l'on s'attend à voir arriver d'autres joueurs.

De plus amples renseignements nous sont fournis par M. Nabil Baïr, président de la section football : «*Les négociations se poursuivent avec le Togolais Mathias qui vient de donner son accord. Reste l'aspect financier et la durée du contrat. Notre objectif est de faire venir le joueur pour 2 ans. C'est la seule divergence qui entrave notre action, alors que pour le cas du*

Bizertin Zarrouk qui s'entraîne avec le groupe depuis un mois, tout reste tributaire de la décision de la commission des litiges qui statuera sur son dossier mardi prochain.

D'autre part, El Gawafel pourra laisser partir son latéral droit Hamza Ladab pour l'ESS.

Contacté dans ce sens, le joueur nous a fait savoir que l'offre lui était parvenue depuis trois semaines mais son transfert ne sera officialisé que dans le cas où l'Etoile laisserait partir Saber Ben Frej. Affaire à suivre!

Par ailleurs, EGSG reprendra les entraînements lundi prochain après un repos de 10 jours. Ezzeddine Khémila a programmé un match amical le 20 janvier face à un club de la région (ASK, ASG, SG, ESM). Du 21 au 30 janvier, le groupe sera en stage probablement à Tunis.

Hafedh TRABELSI

ASM

Hamza Sellami dans le groupe

L'ex-sociétaire du CSS a effectué hier sa première séance d'entraînement sous les couleurs «vert et jaune»

Après un repos d'une semaine, les «Vert et jaune» ont repris hier le chemin des entraînements. A l'instar des autres clubs, les Marsois doivent profiter de la longue trêve imposée par la CAN pour tourner, telles les aiguilles de la montre : et être fin prêts dès la reprise.

La reprise a enregistré l'arrivée du transfuge sfaxien, l'attaquant de couloir, Hamza Sellami, qui endossera le maillot «vert et jaune» pendant six mois sous forme de prêt, selon le vœu des responsables sfaxiens, ou un an et demi selon le souhait de leurs homologues marsois. On en saura plus sous peu.

Félix, de retour vendredi

Les Marsois sont dans l'attente du certificat international du Zambien Félix. Ce dernier, qui a signé à l'intersaison un contrat de trois

ans au profit de l'ASM, est actuellement retenu avec sa sélection olympique. Il regagnera Tunis ce vendredi. Agé de 22 ans, l'international zambien occupe le poste d'avant-centre.

Dimanche, en amical avec Msaken

La préparation durant cette longue trêve sera répartie en trois phases. Cette semaine, la reprise se fera en douceur avec des tests d'évaluation physique. La première phase sera clôturée par un match amical, ce dimanche en déplacement chez le Croissant Sportif de Msaken.

Stage à Hammam-Bourguiba

La seconde phase se déroulera sur 11 jours à Hammam-Bourguiba,

du 15 au 25 janvier. Le staff technique marsois axera essentiellement ce rassemblement sur le volet physique, notamment la puissance et la musculature. Au rythme de deux séances quotidiennes, l'aspect technico-tactique fera relativement partie du programme des entraînements. Les Marsois sont à la recherche d'un sparring-partner en vue d'un test amical durant ce stage.

Après Hammam-Bourguiba, les banlieusards regagneront La Marsa pour se consacrer à la troisième phase, avec affûtage technico-tactique et cinq matches amicaux.

Concernant le poste d'adjoint, resté vacant après le départ de Imed Selmi en Arabie Saoudite, il est désormais occupé par Mongi Aoun, l'ex-adjoint de Kaïs Yaâkoubi à l'EOGK.

Walid NALOUTI

FOOTBALL

Mercato d'hiver

A qui profite la flambée?

Enième mercato avec des pratiques toujours amateurs...

Construit-on une équipe lors du mercato d'hiver ou alors court-on aux réparations après avoir mal négocié celui de l'été? La réponse est toute simple : si on ne construit pas une équipe en hiver, on peut sans doute l'améliorer comme on peut répéter les mêmes erreurs. Faut de temps, d'argent et d'une stratégie technique claire et durable.

Ce n'est pas l'argent...

Sur le plan financier, nos quatre grands n'ont pas trop à se plaindre. L'Etoile a gagné beaucoup d'argent ces derniers temps, alors que CSS, CA et EST n'ont pas trop à se plaindre. Comme d'habitude, le CSS a bien vendu, alors que l'EST et le CA font un dimanche sur deux de belles recettes. Ce n'est pas le Pérou, mais ce n'est pas non plus la grosse crise des années 90.

Le problème se situe, en effet, autrement, soit dans la politique sportive de nos clubs. En l'absence de stabilité au niveau du cadre technique et d'une structure humaine pour s'occuper des recrutements (mais aussi des

transferts), nos clubs tournent en rond, se font la concurrence et haussent la cote et les coûts de certains joueurs.

Commençons par le commencement et prenons en exemple le cas de l'Espérance. En un peu plus de deux saisons, le club de Bab Souika a connu la bagatelle de... six entraîneurs (Mrad Mahjoub, Ben Yahia, Duguépéroux, Benzarti, Cabral, Zouaoui) et même deux intérimaires (Larbi Zouaoui, Ben Néji et Kanzari). Comment voulez-vous dans ce cas que l'équipe connaisse la stabilité nécessaire pour les performances?

Sur un autre plan, les structures humaines ne sont guère plus efficaces avec des directeurs sportifs et techniques qui n'ont ni le profil ni le pouvoir...

... mais la stratégie

Prenons les directeurs sportifs, désormais une mode chez nous. Pour l'être, il faut avoir la connaissance mais aussi le carnet d'adresses qui vont permettre de suivre, superviser, contacter puis conclure un contrat avec un

joueur.

Nos directeurs sportifs à nous, ils se pavent le dimanche sur les bancs et ça ne vaut guère mieux qu'un kiné ou un garde-matériel.

Il n'y a qu'à voir les colonies d'Africains (et autres) qui débarquent à l'approche du mercato dans les complexes sportifs pour un essai, alors que rares sont ceux qui ont été véritablement supervisés et «identifiés».

Aujourd'hui Eneramo joue à la diva, se dispute à coups de plusieurs centaines de millions, alors que le joueur est libre (vous connaissez des as libres, vous?) et n'a pas mis plus de cinq buts quand il était à l'Espérance. Godwin? Nous demandons à voir et la question qui se pose est s'il vaut tout ce tapage médiatique et tout cet argent? Une chose est sûre : en plaçant si haut la barre, nos clubs s'engouffrent dans une voie sans issue et nous risquons de connaître des flops monumentaux vécus auparavant par des clubs européens. Mais au fait, que vaut la formation d'un joueur en Tunisie?

Sami AKRIMI

CSHL

Hichri (CA) pressenti

Les besoins du CSHL sont clairement définis et la liste des joueurs à recruter est arrêtée : le club banlieusard cherche trois joueurs : un défenseur, un demi et un attaquant de pointe.

Si la venue de Ghariani a résolu le problème à l'entrejeu et celle quasi acquise du milieu Diarra qui s'entraîne déjà avec le groupe, la question de l'attaque, il faudra dénicher le défenseur souhaité pour l'équipe. Après le «niet» du club de Djerba de lâcher Abdelghani, les dirigeants hammamlifois sont actuellement en contacts avancés avec le Club Africain pour s'attacher les services de Walid Hichri toujours remplaçant avec les «Rouge et Blanc». Affaire à suivre...

La reprise

Après une semaine de repos, le

CSHL a repris les entraînements à l'annexe de Radès. Tous les joueurs étaient présents, y compris la nouvelle recrue, l'ex-attaquant clubiste Ghariani. Ce dernier a manifesté son vif désir de s'illustrer avec sa nouvelle équipe.

Sept jours à Djerba

Le CSHL entrera en stage le 20 janvier à Djerba où il séjournera jusqu'au 27. Les camarades de Ben Chouikha s'entraîneront au terrain municipal de Djerba. Habib Mejri a prévu deux rencontres amicales contre les deux clubs divisionnaires de Djerba.

Test non concluant pour le Camerounais

Le test de l'attaquant camerou-



Walid Hichri très suivi par les banlieusards

nais n'a pas donné satisfaction. Il a été tout simplement libéré par le club banlieusard.

B. KARRAY

HANDBALL

18^e Championnats d'Afrique des nations seniors filles – Angola (7-18 janvier 2008)

Forfaits de Haïfa Abdelhak et Nedïa Zekri

La sélection a rallié hier Huambo pour prendre part à la 18^e édition de la Coupe d'Afrique des nations qui se déroulera en Angola du 7 au 18 janvier 2008

La Tunisie fait partie du groupe B en compagnie de la République Démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun. Quant à la poule A qui évoluera à Benguela, elle comprend l'Angola, pays organisateur, la République du Congo, le Gabon et l'Algérie.

La Tunisie ouvrira demain face au Cameroun, puis affrontera successivement le Côte d'Ivoire (vendredi 11 janvier) et le Congo (samedi 12 janvier). Les deux premières équipes de chaque groupe accéderont aux demi-finales.

Seize joueuses ont fait le déplacement pour l'Angola. Il s'agit de :

Raja Toumi (Jerpen – Norvège), Mouna Chebbah (Besançon), Inès Khouildi (Dijon), Noura Ben Slama (Issy-les-Moulineaux), Amira Fkih, Manel Mrad et Hela Msaed (ASF Mahdia), Sonia Ghribi et Manal Kouki (ASE Ariana), Senda Fadhloun (ASF Téboulba), Wided Kilani et Jihène Ben Cheikh Ahmed (ES Réjiche), Wafa Chérif (ASF Sfax), Inès Jaouadi, Rahma Tered et



Raja Toumi, capitaine de l'équipe de Tunisie

Jihène Bergaoui (ASF Sahel).

Notons à cet effet que les grandes absentes de cette CAN sont nos deux professionnelles Haïfa Abdelhak (Le Havre) et Nedïa Zekri (Nîmes) toutes les deux blessées.

La délégation officielle

- Chef de délégation: Kais Ketari
 - Entraîneur national :

Bogosav Peric

- Adjoint : Nahla Boudhina

- Entraîneur des GB : Houcine Ben Slama

- Docteur : Samia Ben Osman

- Kiné: Sonia Sliti

- Délégué: Mounir Hammami

- Accompagnatrice : Josiane Bouchouicha.

Camélia TEBBI

RALLYE

Rallye de Tunisie 2008, 23 avril-2 mai 2008

Retour en Coupe du monde

L'édition 2008 s'annonce très passionnante avec notamment le retour de l'épreuve dans la Coupe du monde FIA

La grande classique africaine est l'unique manche continentale de la coupe du monde des rallyes tout-terrain FIA et l'une des épreuves du championnat du monde moto et de la Coupe du monde Quad 2008 des Rallyes Tout Terrain.

En autos comme en camions, motos ou quads, les grosses pointures de la discipline et les teams d'usines seront au départ dans le sud de la France pour une compétition à disputer entièrement sur le territoire tunisien.

Quelques nouveautés viendront orner cette épreuve organisée par Cyril Neveu, Stéphane Clair et leur équipe renouvelée, ainsi que le National Automobile Club de Tunisie, NACT, et la Fédération Tunisienne de Motocyclisme, FTM. Cependant, on garde toujours les bases qui en ont fait un rallye majeur de la Coupe du monde. En effet, le tracé du parcours de NPO est toujours de qualité avec des tronçons de spéciales bien concoctées, des étapes bien choisies avec des paysages très diversifiés et une ambiance conviviale au bivouac comme toujours. Une ambiance qui a attiré auparavant les grandes stars, comme Johnny Halliday, qui a toujours envie de renouveler l'expérience. Toutefois, les organisateurs devront davantage plancher sur le road-book pour ne pas omettre des précisions importantes et compliquer la tâche des équipages.

Règlement allégé

Cette nouvelle édition comportera sept étapes tunisiennes. Il y aura de la navigation et du pilotage au cœur des Ergs, des Chotts, des Djebels, des Canyons et des Oueds verdoyants qui offriront un véritable condensé de tous les terrains rencontrés en Afrique. Ce tracé sera repéré juste avant le rallye pour y effectuer des modifications si besoin est.

Le règlement, quant à lui, a été allégé au niveau des mises hors course pour CP manqué. Une nou-



Jean-Louis Schlessler, vainqueur du Rallye 2007

veauté qui permettra à un maximum d'amateurs de rallier l'arrivée finale du Rallye. En effet, en cas de mise hors course ou d'abandon, un concurrent aura la possibilité d'être transféré sur le Désert Tracking Tunisie. En pleine préparation pour le Rallye, les organisateurs ont annoncé de nouvelles formules pour élargir le plateau des concurrents, amateurs et professionnels en diversifiant les challenges : le Desert Tracking, l'Enduro Cup et l'Autos Open.

En marge de la manifestation et hors de la Coupe du monde des rallyes tout-terrain FIA, une course Open sera organisée à tous types de véhicules : buggies, ssv, protos, 4x4, etc. L'autre grande nouveauté sur ce rallye de Tunisie est l'Enduro Cup. Avec cette catégorie Moto/quad les organisateurs ont voulu faciliter l'accès au monde des rallyes tout-terrain pour des pilotes, jeunes et moins jeunes, qui veulent s'initier et apprendre en toute sécurité.

L'idée est simple : prendre le départ du rallye avec une moto d'enduro ou un quad homologué en confi-

guration d'origine. Fini les préparations coûteuses, les motos chargées d'essence : un ravitaillement carburant est prévu, sur la piste, tous les 80 km. Une seule obligation: installer un dérouleur de road-book et monter l'équipement de sécurité (Sentinel et E-Track) et ce sont des frais compris dans le forfait d'engagement. L'utilisation d'un GPS ou d'un compas magnétique est laissée au choix des concurrents.

Autre nouveauté, la possibilité de courir en «duo», c'est-à-dire à 2 pilotes par moto ou par quad. Un classement « solo » et « duo » récompensera les «enduristes» les plus performants.

Par ailleurs, le rallye de Tunisie «Optic 2000» en référence à son fidèle sponsor depuis 17 ans, n'est pas uniquement une course d'engins. En effet, Optic 2000 poursuit son action dans le désert tunisien avec des dépistages et des lunettes de vue qu'elle distribue gratuitement aux «Enfants du sable» dans le fond du désert en partenariat avec le Croissant-Rouge tunisien et les différents gouvernorats du Sud.

Nizar HAJBI

Les dates du Rallye Tunisie 2008

Mardi 15 janvier 2008 : limite des inscriptions au tarif préférentiel.

Mercredi 25 mars : solde des engagements.

Mercredi 23 avril : vérifications techniques et administratives dans le sud de la France.

Jedi 24 avril : embarquement à Marseille du bateau pour la Tunisie.

Vendredi 25 avril au 1^{er} mai : 6 étapes dans le sud tunisien.

Vendredi 2 mai : la 7^e étape, le podium et la remise des prix.